<u>COMPTE RENDU SOMMAIRE DE REUNION</u> DU CONSEIL MUNICIPAL

(Affiché en exécution de l'article L2121-25 du Code des Collectivités Territoriales)

SEANCE DU 30 JUILLET 2021

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le trente juillet 2021 à 20 heures 30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Louis LAVERDANT, maire.

Présents: DUGENEST Jean-Claude, LAVERDANT Jean-Louis, CHAMBELLANT Nicolas, CZAPNIK Marc, PINET Franck, CHEVALLIER Bruno, ABIAN Vincent, : Dominique PENOT, Mme COLAS Chantal, TALABAZA Christian

Absent excusé: AUZANNE Didier,

Madame Chantal COLAS est désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur AUZANNE Didier donne procuration à Monsieur CHAMBELLANT Nicolas

Demandes de subvention pour l'année 2021

Le maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention des différentes associations pour l'année 2021. Les membres du bureau des associations présents au conseil municipal ne participent pas au vote Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, alloue les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION	NOMBRE DE VOIX POUR
Confluence Berry Marche	150.00 €	11/11
UNRPA	350.00 €	10/11
Comité des fêtes de La Bussière	150.00 €	11/11
Creuse In Vision	300.00 €	11/11
Gymnastique Fresselinoise	150.00 €	11/11
Comité des fêtes et d'animation	400.00 €	7/11
Fresselines sur scène	150.00 €	11/11
Du Pinard et des Arts	400.00 €	11/11
Les Restos du cœur	250.00 €	11/11
Jeunes agriculteurs	50.00 €	11/11
Les Amis de Fresselines	200.00 €	11/11
Boules fresselinoises	150.00 €	11/11
Les amis de Maurice Rollinat	100.00 €	11/11
Divers (sur délibérations)	7 200.00 €	11/11

Les crédits seront pris sur la somme réservée en « Divers sur délibération » de l'article 6574 du budget communal

Questions diverses:

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu l'agent d'assurance Groupama pour faire le point sur les assurances matériels roulants. Il a été revu à la baisse l'assurance du Kangoo Le point sera refait à la rentrée sur la responsabilité civile. Tous les contrats d'assurance seront remis en concurrence en fin d'année.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la SAS Marion (La Chaumière d'Arsène) qui sollicite une subvention pour l'achat d'un défibrillateur. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite puisque la commune possède déjà un défibrillateur et refuse de subventionner une entreprise privée.
- Monsieur Czapnik Marc présente le bilan 2020 du SDEC sur le secteur d'énergie de Dun Le Palestel Saint Vaury pour le service électrification rurale, la commune de Fresselines a eu des travaux enfouissement BT réalisés rue Eugène Alluaud et rue Léon Detroy (161 557.05 €HT) et des travaux de renforcement EP dans le bourg (2 069.43 € HT). La Programmation 2021 prévoit des travaux de sécurisation BT au château de Vervy, les Granges, Pierrefolle, la Chaise Gonnot, le Grand Drablet, l'Age Moreau, Lauzine et la Pouge (environ 115363.22 € HT). Pour le service éclairage public la commune a bénéficié de travaux de réaménagement rue Eugène Alluaud et rue Léon Detroy (69 692.64 € HT), il n'y a pas de programmation 2021 sur la commune.
- Monsieur le Maire présente le rapport de la bibliothèque, celui-ci est consultable à la bibliothèque.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de son entretien avec Monsieur Rigonnet receveur concernant les régies de recettes de la commune. Il convient de supprimer les régies suivantes :
 - o Cantine
 - o Vaisselle cassée
 - o Avance
 - o Garderie

Les recettes à intervenir seront comptabilisées par titre individuel. Monsieur le Maire explique que pour le camping il faut réfléchir à une solution car pour la saison 2022 2023 il ne sera plus possible de pratiquer comme les autres années. En effet il faut désormais prévoir le « zéro cach » et proposer à la clientèle des moyens de paiement « modernes » (cartes bleues). Cela impliquera en plus l'ouverture d'un compte postal, l'achat ou la location d'un terminal de carte bleue, la présence d'une personne au camping....... Le Conseil Municipal laisse la fin de l'année 2021 pour trouver la meilleure solution possible.

- Des travaux de plomberie et d'électricité ont été réalisés à l'école, les travaux de la toiture et des volets de la mairie sont prévus pour le mois de septembre, l'agrandissement des ateliers communaux est toujours en attente.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'appel à candidature pour l'embauche d'un adjoint technique plusieurs CV ont été reçu. La commission a retenu deux candidatures et reçu les candidats. Monsieur le Maire propose de retenir une candidature pour une embauche au 15 octobre 2021 et la deuxième candidature pour fin d'année 2021 début 2022 sous réserve des possibilités financières. Afin de pourvoir à ces deux embauches le Conseil Municipal décide la création de deux postes d'adjoint technique.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le logement au-dessus de l'école est libre à compter du 1^{er} août 2021.
- Mme COLAS Chantal précise qu'il va falloir réfléchir à l'avenir de l'école car les effectifs diminuent. Une fermeture pourrait intervenir sous deux ans.

La séance est levée à 22 h 15

Le Maire, Jean-Louis LAVERDANT